

MAIRIE de la Garde

ARRONDISSEMENT de Goulon.

Du vingt octobre — an mil huit cent quarante-cinq, à neuf heures du soir
 ACTE DE NAISSANCE de Auguste Eugène
 né à la Garde — le vingt du courant — à neuf heures du soir — fils de Joséph Joseph Eugène
 profession de propriétaire Cultivateur — âgé de vingt ans, domicilié à la Garde — et de Adélaïde Marie Félicie Goussard — âgée de vingt ans, domiciliée à la Garde, mariée à M. Goussard

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe Masculin
 Sur la déclaration à moi faite par le Docteur François Eugène père de l'enfant — âgé de vingt ans, profession de propriétaire Cultivateur — domicilié à la Garde

Premier témoin, François Augustin Eugène — âgé de sept ans, profession de propriétaire Cultivateur — domicilié à la Garde
 Second témoin, Joseph Dominique Alarcon — âgé de quarante ans, profession de propriétaire — domicilié à la Garde

CONSTATE, suivant la loi, par moi Jean François Van Ruyck Maire de la Commune de la Garde — remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé, moi, à l'exception du premier témoin qui a été en l'absence au lieu où se trouve le

Auguste Eugène

Auguste Eugène

MAIRIE de la Garde

ARRONDISSEMENT de Goulon.

Du vingt trois octobre — an mil huit cent quarante-cinq, à neuf heures du soir
 ACTE DE NAISSANCE de Joseph Alexandre Eugène
 né à la Garde — le vingt du courant — à neuf heures du soir — fils de Joséph Joseph Eugène
 profession d'ancien chef de semaine admettant subrogé — âgé de vingt ans, domicilié à la Garde — et de Françoise Alexandrine Prieur — âgée de vingt ans, domiciliée à la Garde, mariée à M. Prieur

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe Masculin
 Sur la déclaration à moi faite par le Docteur Joseph Marie Satté père de l'enfant — âgé de vingt ans, profession de logis-femme — domicilié à la Garde

Premier témoin, Jean François Raymond — âgé de quarante ans, profession de Maire — domicilié à la Garde
 Second témoin, Denis Joseph Durmier — âgé de quarante ans, profession de marchand boucher — domicilié à la Garde

CONSTATE, suivant la loi, par moi Jean François Van Ruyck Maire de la Commune de la Garde — remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé, moi, à l'exception du premier témoin qui a été en l'absence au lieu où se trouve le

Victor née Satté

Lamoureux

Journé

Auguste Eugène

MAIRIE de la Garde

ARRONDISSEMENT de Goulon.

Du vingt neuf octobre — an mil huit cent quarante-cinq, à trois heures du soir
 ACTE DE NAISSANCE de Casimir Victor David
 né à la Garde — le vingt du courant — à trois heures du soir — fils de Joséph Joseph David
 profession de cultivateur — âgé de vingt ans, domicilié à la Garde — et de Thérèse Genevieve Mathieu — âgée de vingt ans, domiciliée à la Garde, mariée à M. Mathieu

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe Masculin
 Sur la déclaration à moi faite par le Docteur Joseph Victor David père de l'enfant — âgé de vingt ans, profession de cultivateur — domicilié à la Garde

Premier témoin, Joséph Joseph David — âgé de vingt ans, profession de Marchand boucher — domicilié au quartier de Goulon
 Second témoin, Simon Victor David — âgé de vingt ans, profession d'ancien menuisier — domicilié à la Garde

CONSTATE, suivant la loi, par moi Jean François Van Ruyck Maire de la Commune de la Garde — remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé à l'exception du second témoin qui a été en l'absence au lieu où se trouve le

Joseph Victor David

Thérèse Mathieu

Auguste Eugène

MAIRIE de la Garde

ARRONDISSEMENT de Goulon.

Du deux novembre — an mil huit cent quarante-cinq, à neuf heures du soir
 ACTE DE NAISSANCE de André Antoine Ferdinand Andouin
 né à la Garde — le vingt du courant — à neuf heures du soir — fils de Joséph Joseph Andouin
 profession de Cultivateur — âgé de vingt ans, domicilié à la Garde — et de Marie Chérie Andouin — âgée de vingt ans, domiciliée à la Garde, mariée à M. Andouin

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe Masculin
 Sur la déclaration à moi faite par le Docteur Jean Marie Andouin père de l'enfant — âgé de vingt ans, profession de substitut de — domicilié à la Garde

Premier témoin, François Andouin — âgé de vingt ans, profession de Maire — domicilié à la Garde
 Second témoin, Antoine Simon Andouin — âgé de vingt ans, profession de Maire — domicilié à la Garde

CONSTATE suivant la loi, par moi Jean François Van Ruyck Maire de la Commune de la Garde — remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé, moi, à l'exception du premier témoin qui a été en l'absence au lieu où se trouve le

André Antoine Ferdinand Andouin

Andouin

Auguste Eugène

Auguste Eugène